



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ALSACE

**Service Gestion du
Territoire**

Objet

Avis sur la Modification
n°2 du P.L.U de Colmar

Référence

FR/765

Dossier suivi par

Frédéric ROY

03 89 20 98 03

frederic.roy@alsace.chambagri.fr

Siège Social

Site du Bas-Rhin

Espace Européen de l'Entreprise

2, rue de Rome

SCHILTIGHEIM - CS 30022

67013 STRASBOURG Cedex

Tél : 03 88 19 17 17

Fax : 03 88 83 30 54

Email : direction@alsace.chambagri.fr

Site du Haut-Rhin

11, rue Jean Mermoz

BP 80038

68127 SAINTE CROIX EN PLAINE

Tél : 03 89 20 97 00

Fax : 03 89 20 97 01

Email : direction@alsace.chambagri.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

Etablissement public

loi du 31/01/1924

Siret 130 018 153 00010

APE 9411Z

www.alsace.chambagri.fr

Mairie de Colmar
Monsieur le Maire
1 place de la Mairie
BP 50528
68021 Colmar Cedex

Sainte Croix en Plaine, le 4 Aout 2021

Monsieur le Maire,

Par courrier réceptionné dans nos services le 3 Aout 2021, nous accusons réception du projet de modification du PLU de la ville de Colmar.

Le projet consiste à :

- Modifier et clarifier le règlement écrit de la zone UE,
- Modifier des limites de certaines zones UE dans le règlement graphique afin de distinguer ce qui relève d'une zone à destination d'équipements publics et d'une zone à vocation d'habitat,
- Supprimer deux emplacements réservés en zone Urbaine pour l'extension de l'Hôtel du Département et la création d'une liaison douce à partir de l'avenue d'Alsace,
- Rectifier une erreur matérielle secteur Bel'Air - Florimont par le passage de plusieurs parcelles cadastrales de la zone UBc en zone UE et des parcelles cadastrales en zone UE vers la zone UDa,

Cette modification du PLU s'applique à la zone urbaine de la ville de Colmar. Les élus de la Chambre d'agriculture n'ont pas d'objections à formuler à ce sujet.

Au regard des documents présentés et de notre analyse, nous émettons un avis favorable sur la présente modification.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en nos meilleures salutations.

Pour le Président et par délégation

Claude GEBHARD
Président de Service